

# CONTACT FLEURI

*Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard*

---

Vol. 40, no 1

Juin 2021

Gaétane Lavoie  
Marie-Paule Lévesque  
Diane Proulx  
Martine Pinel, présidente  
Jean-Denis Bernier, conseiller responsable



Bonjour à toutes et tous,

En ce début de saison, nous vous souhaitons que les beaux jours arrivent, surtout dans le contexte très particulier que nous vivons ! Le jardinage permettra à plusieurs d'entre nous de profiter de l'été.

Mais pour nous du comité d'embellissement, c'est avec le cœur gros que pour une deuxième année, nous avons dû prendre la difficile décision d'annuler nos deux grosses activités de l'année. Je vous annonce qu'il n'y aura pas de soirée de lancement des activités du comité, les rassemblements intérieurs étant interdits. De plus, nous ne pourrons tenir le concours Maisons fleuries, car il est impossible de tenir un 2 mètres de distance dans une voiture. Nous entretiendrons nos parterres comme prévu et installerons aussi les jardinières. Nous espérons vous revoir en septembre ou octobre pour une activité de retrouvailles si la situation le permet. À voir dans ce numéro, les Fleurons et des nouveautés !

Bonne lecture et bonne saison de jardinage !

Martine Pinel, présidente



## La Municipalité St-Anaclet renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec

**Mai 2021** – La Municipalité est heureuse d'annoncer qu'elle a renouvelé son adhésion au programme des Fleurons du Québec pour les trois prochaines années. C'est avec fierté que la municipalité avait obtenu, en 2018, 4 fleurons sur une possibilité de cinq, valables jusqu'en 2020. Le renouvellement de notre adhésion nous permettra de recevoir de nouveau la visite des classificateurs et d'obtenir, à l'automne 2021, notre nouvelle cote de classification des Fleurons du Québec.

Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir à long terme un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert. L'an dernier, plus de 15 % des municipalités ont réussi à décrocher un fleuron additionnel lors de leur visite de reclassification. C'est dans cet esprit que nous invitons l'ensemble des citoyens à jardiner et fleurir leur environnement dès maintenant, car il s'agit d'un défi collectif.

Ils visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal. Les points sont répartis dans 5 domaines d'embellissement :

- ✿ 360 points attribués au *Domaine municipal*
- ✿ 200 points attribués au *Domaine résidentiel*
- ✿ 170 points attribués au *Domaine institutionnel*
- ✿ 140 points attribués au *Domaine commercial et industriel*
- ✿ 180 points attribués aux *initiatives communautaires et au développement durable*

Nés en 2006, Les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole des *fleurons*, semblable aux étoiles pour les hôtels (1 à 5 *fleurons*), est valable pour trois ans et peut être affichée dans les entrées municipales.

Sachez que nous pouvons perdre des fleurons si une détérioration est constatée. Tous ensemble, nous pouvons contribuer à maintenir et améliorer nos fleurons actuels.

## *Partager savoir et saveurs*

La Municipalité réalise cet été, en collaboration avec le comité d'embellissement et la MAPAQ, le projet *Partager savoir et saveurs*. La MRC de Rimouski-Neigette adoptait en 2019 un premier plan d'agriculture urbaine, appuyée de toutes les municipalités. Celles-ci souhaitent emboîter le pas en réalisant des actions concrètes et ainsi contribuer à faire de Rimouski-Neigette une MRC nourricière.

Saint-Anaclet fera donc sa part par un premier projet visant à sensibiliser les citoyens à l'agriculture urbaine, mais également à développer nos connaissances sur les végétaux comestibles afin de les intégrer progressivement dans nos pratiques horticoles.

Dans un premier temps, différentes espèces de plantes et d'arbustes seront mises à l'essai dans nos parcs. Ainsi, vous verrez apparaître au cours des prochaines semaines des bacs de culture avec des plantes potagères ainsi que des arbustes fruitiers. Des affiches à proximité des végétaux vous permettront de les identifier et de faire une dégustation lorsqu'ils seront prêts ! Dans les prochaines pages, vous pourrez voir les espèces d'arbustes fruitiers qui ont été sélectionnées pour les essais 2021. Les bénévoles des Jardins du Mondrain feront aussi des essais sur leur terrain afin de déterminer les meilleures méthodes de culture pour chaque espèce.

Dans un deuxième temps, le projet prévoit l'achat regroupé d'arbustes fruitiers pour les citoyens afin d'obtenir de meilleurs tarifs. Nous souhaitons ainsi que les anacloises et anaclois prennent part activement à cette grande ambition de MRC nourricière et ajoutent des saveurs à leur cour ! Une première distribution d'arbustes sera réalisée au printemps 2022. Notez qu'il ne sera pas nécessaire de faire de réservation au préalable.

Enfin, l'ensemble des résultats recueillis à St-Anaclet grâce au projet *Partager savoir et saveurs* seront diffusés aux autres municipalités de la MRC et inspireront nos actions des années à venir.

Merci aux bénévoles du comité d'embellissement.

Bon été à toutes et tous !

Louise-Anne Belzile  
directrice générale de la Municipalité

## Arbustes fruitiers

Voici une présentation des 4 arbustes fruitiers qui seront plantés et identifiés dans les parcs de la municipalité. À noter que pour cette année, il ne sera pas possible de faire une récolte, les plants étant trop jeunes. Nous vous aviserons lorsque le temps de la cueillette pourra se faire.

### Amélanchier à feuille d'aulne (*Amelanchier alnifolia*)



Amélanchier plus arbustif, c'est l'espèce ayant les fruits les plus délicieux, les plus nombreux et les plus gros. À maturité, les baies noir pourpre sont couvertes de brunes blanches, leur conférant une apparence bleutée. Dimensions : 2 à 3 m x 2 à 3 m. Rustique en zone 2. La récolte des fruits se fait de la fin juin à la fin juillet. Les amélanthes se consomment fraîches, en jus ou transformées en compote ou dans les desserts.

### Aronie noire (*Aronia melanocarpa*)



L'aronie noire est un arbuste indigène à fruits pourpre foncé presque noirs. Les oiseaux les adorent. Cet arbuste tolère bien la sécheresse en situation semi-ombragée. Les baies se récoltent de la fin août au début octobre. On peut consommer les baies en gelée ou en jus. Elles peuvent aussi être séchées. Dimensions : 1.5 à 2 m x 1.5 m. Rustique en zone 3a.

## **Camérisier (*Lonicera caerulea*)**



Le camérisier, aussi appelé chèvrefeuille bleu, est un arbuste qui produit des fruits au goût sucré et piquant entre le bleuet et la framboise. La camerise se consomme fraîche ou dans toutes recettes demandant des petits fruits. Vous pouvez retrouver de l'information sur le site Camerise Québec. Les fruits se récoltent de la fin juin jusqu'à la fin juillet. Peut se planter en haie et pour une meilleure production, planter deux variétés différentes ensemble. Dimensions : 1 à 1.5 m x 1 à 1.5 m. Rustique en zone 2b. Indigo gem, Indigo treat et Honeybee sont les cultivars qui seront plantés dans nos parcs.

## **Gadelier (*Ribes rubrum*)**



La variété « White Pearl » est un arbuste à gros fruit blanc verdâtre excellent pour confiture et gelée. Les fruits sont prêts en juillet. C'est ce cultivar qui sera planté dans nos parcs. Pour l'instant, nous n'avons eu qu'un seul plant. Dimensions : 1.5 m. x 1 m. Rustique en zone 2.

Sources : Toutes les informations qui se retrouvent dans ce numéro proviennent du site internet de la pépinière « Le levier des artisans » à Mont-Louis où nous avons acheté les plants, ainsi que du livre de Larry Hodgson, « Les arbustes ». Les photos proviennent des sites internet jardin2m.com, Botanix, thegrowingplace et hydroquebec.com.

## **Insectes pollinisateurs et pissenlit**



Le 20 mai était la journée de l'abeille, un insecte pollinisateur important pour nos cultures. Saviez-vous que le pissenlit est la première fleur que l'abeille et aussi le faux bourdon butinent ?

Riche en nectar, le pissenlit permet aux abeilles qui sortent de leur long hiver de se refaire des forces en attendant les prochaines fleurs. Alors pour protéger nos abeilles, il faudrait attendre que la fleur de pissenlit soit fanée pour la première tonte du gazon au printemps, soit début juin. Les feuilles de pissenlit ne sont pas nuisibles au gazon.

Il faut aussi savoir que le pissenlit a des propriétés médicinales et est comestible jusqu'aux racines. Autrefois, nos grands-parents faisaient du vin de pissenlit. Les feuilles se consomment en salade, les fleurs en confiture et les racines en tisane.

Alors, soyez patient et attendez un peu avant votre première tonte du gazon de l'année. Les abeilles vous diront merci !

Martine Pinel pour le comité d'embellissement